



HAL
open science

L'histoire ukrainienne du camp de Ban Saint-Jean

Chrystalle Zebdi Bartz

► **To cite this version:**

| Chrystalle Zebdi Bartz. L'histoire ukrainienne du camp de Ban Saint-Jean. 2023. hal-04052812

HAL Id: hal-04052812

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-04052812>

Submitted on 30 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« L'histoire ukrainienne du camp de Ban Saint-Jean »

En Moselle, l'histoire du camp du Ban Saint-Jean est peu connue. Pourtant, il a été un des camps du *Stalag XII-F* et donc partie intégrante du système nazi du travail forcé, si vital pour l'économie de guerre allemande. Sa mémoire a été portée depuis les années 1950 par la communauté ukrainienne de l'Est de la France, face à l'absence de tout récit historique. Localement, depuis la Seconde Guerre mondiale, et aujourd'hui encore, le Ban Saint-Jean est souvent qualifié de « *camp ukrainien* », mais est-ce historiquement avéré ?

D'après l'historien François Bédarida, la mémoire n'est que l'expression de « *valeurs et de la vie d'un groupe social [...], qui défend ses intérêts et se préoccupe peu des faits* »¹, ce qui suppose que la mémoire ne serait qu'une construction sociale que l'histoire devrait combattre. Bien que non adepte de cette théorie, Cédric Neveu² propose une définition similaire : « *la mémoire est par définition revendicative, elle sollicite réparation, reconnaissance. L'historien ne revendique rien sinon la recherche de la vérité (...). Cela n'empêche pas le travail d'Histoire de s'appuyer sur la mémoire et réciproquement* »³. Pour cet article, je me propose de restituer le contexte, de rétablir « *l'histoire de la mémoire ukrainienne* » du camp et d'analyser l'influence qu'ont eue les commémorations sur l'écriture de l'histoire du Ban Saint-Jean.

Le Ban Saint-Jean, au cœur du *Stalag XII-F*

Dès les premières semaines de l'Opération Barbarossa (22 juin 1941), un grand nombre de combattants soviétiques sont capturés. D'après l'historien Nicolas Werth, « *5,3 millions de soldats de l'Armée rouge ont été faits prisonniers par la Wehrmacht* »⁴ durant le conflit. Ces prisonniers ont été évacués vers les territoires ponants du Reich, notamment en Moselle annexée et en Sarre : ils ont été internés au *Stalag XII-F*⁵ - avec un siège à Sarrebourg puis à Forbach, et une constellation de camps annexes et d'*Arbeitskommandos*, commandos de travail, des deux côtés de la frontière actuelle. L'un de ces camps annexes portait le nom de « *Russenlager Johannis Bannberg* »⁶, camp des russes du Ban Saint-Jean - « russe » étant le terme générique pour désigner tous les Soviétiques. Il s'agissait, originellement, d'un ancien casernement de sûreté de la Ligne Maginot⁷, entre Metz et Forbach. Ce camp aurait servi à la détention et au transit de prisonniers de guerre soviétiques, en Moselle, en Sarre, et jusqu'au Luxembourg⁸.

¹ Bédarida, François (1993). La mémoire contre l'histoire, *Esprit*, n° 193, pp. 145-146.

² Historien et universitaire Lorrain.

³ Jarrigue, Olivier et Leclercq, Christine, et Neveu, Cédric et Méaux, Alexandre (2011). *Trous de mémoire - Prisonniers de guerre et travailleurs forcés d'Europe de l'Est (1941-1945) en Moselle annexée*. Édition Serpenoise, Metz, p. 222.

⁴ Werth, Nicolas (2021, février). Le martyr des prisonniers de guerre soviétiques. *L'Histoire*, mensuel n°480.

⁵ Tampon « *Stalag XII-F Bolchen-Forbach* », sur la fiche matricule du prisonnier Platorow Wladimir. Archives soviétiques en ligne répertoriant les fiches matricules des prisonniers soviétiques morts en captivité, www.obd-memorial.ru.

⁶ Fiche matricule d'un prisonnier de guerre soviétique mentionnant le camp du Ban Saint-Jean : « *Joh. Bannberg* », puis « *Russenlager Joh. Bannberg* ». Fiche de Lukyanov Nikandr Mikhailovich (15.11.1912 à Mourom, région de Vladimir, 01.01.1943 au camp du Ban Saint-Jean). Archives soviétiques en ligne répertoriant les fiches matricules des prisonniers soviétiques morts en captivité, www.obd-memorial.ru.

⁷ Zebdi--Bartz, Chrystalle (2022). *Le camp du Ban Saint-Jean dans le paysage mosellan d'avant-guerre*. (Mémoire de recherche de Master 2, Université de Lorraine, sous la direction de Pr. Dr. Ulrich Pfeil).

⁸ « *L'exploitation de ces deux régions (Luxembourg et Moselle) relève d'ailleurs du même organisme, le Generalbeauftragte für die Eisenerzgewinnung und Verteilung für die Gebiete Luxemburg und Lothringen (...)*

Des millions de personnes ont été exploitées par le « III^e Reich », soumises au travail forcé, notamment les prisonniers de guerre. Leur traitement correspondait aux prescriptions de la politique raciale nazie : les Slaves et Soviétiques étaient considérés comme des *Untermenschen*, des sous-hommes dont il fallait se débarrasser. Sur le territoire étudié, ils étaient employés dans tous les domaines : mines de fer et de charbon, industries, agriculture, aides de famille...

Les commémorations et leur influence sur l'écriture de l'histoire

Peu après la Libération, le chiffre de **20 000 victimes** a été annoncé bien avant les premières exhumations. Il provient de la première stèle du Ban Saint-Jean, qui aurait été posée à la libération du camp par Paul de Busson⁹ en 1946 : « *Ici sont enterrés des prisonniers de guerre russes – 20 000 soldats* »¹⁰. Plusieurs journaux reprennent ces chiffres, jusqu'au *New York Times*. À ce stade de la recherche, les seules sources journalistiques ne permettent pas de répondre avec précision à la question du nombre de victimes – posée par les exhumations des années 1980.

Hervé Amiot, dans son article *Commémorer et contester un ordre spatial dominant*¹¹, utilise l'exemple de ces exhumations dans son argumentation du « *soft-power mémoriel russe et résistances ukrainiennes* ». En effet, le site a connu entre 1979 et 1980 plusieurs campagnes de fouilles **en vue de** la création de la nécropole nationale de Noyers-Saint-Martin par arrêté ministériel du 22 juillet 1980¹². 2 879 corps, bien loin des 20 000 annoncés en 1945, auraient été exhumés avant d'être à nouveau inhumés dans l'Oise quelques années plus tard sous la responsabilité du secrétariat d'État aux Anciens Combattants¹³.

Bien avant ces exhumations, dès le début des années 1950, la communauté ukrainienne en France organisait au Ban Saint-Jean des commémorations dans un cadre ukrainien : « *ils y organisent des fêtes religieuses en ukrainien avec présence du seul drapeau ukrainien, de chants ukrainiens, de discours en ukrainiens* »¹⁴. Pour Amiot ce sont ces commémorations qui auraient « *contribué à diffuser l'idée selon laquelle les victimes seraient en majorité ukrainiennes* ». En effet, l'idée que le Ban Saint-Jean est « *un camp ukrainien* » s'est largement propagée, localement, mais aussi à plus grande échelle. Citons quelques exemples :

- le *Républicain Lorrain* titre le 29 avril 2011 : « *Le Ban Saint-Jean. Un charnier ukrainien à sa porte* »¹⁵ ;
- Gabriel Becker, historien amateur, publie un livre en 2005 intitulé « *Camp du Ban Saint-Jean ; le drame ukrainien en France, 1941-1944* »¹⁶.

dont le siège est à Hayange, en Moselle ». Brenneur, Pascal (1989). Les nécropoles soviétiques en Lorraine. *Le Pays Lorrain*, n°1/1989, numéro 71-72, p. 53.

⁹ Photographe et grand reporter lorrain.

¹⁰ Extrait traduit gracieusement par Tatiana Linden, le 22 décembre 2022.

¹¹ Amiot, Hervé (2020). Commémorer et contester un ordre spatial dominant, *L'Espace Politique*, numéro 41, 2020-2, sur <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8423>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

¹² « *Création d'un cimetière de regroupement de sépultures soviétiques* ». Journal Officiel de la République Française du 19 août 1980, numéro complémentaire, n° 0192, p. 7534 sur www.legifrance.gouv.fr.

¹³ D'après les recherches d'Hervé Amiot.

¹⁴ Brochure de l'Association Franco-Ukrainienne pour la Réhabilitation du Charnier du Ban Saint-Jean et de l'Office de tourisme de Saint-Avold sur SITLOR, système d'information touristique lorraine : https://www.sitlor.fr/photos/892/892144809_d1.pdf. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

¹⁵ Boutserin, Odile (2011, 29 avril). *Un charnier ukrainien à sa porte*. Le Républicain Lorrain, sur <https://c.republicain-lorrain.fr/moselle/2011/04/29/un-charnier-ukrainien-a-sa-porte>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

¹⁶ Becker, Gabriel (2005). *Camp du Ban-St-Jean, Moselle : le drame ukrainien en France, 1941-1944 : mementote*. Imprimerie L. Louis, Boulay-Moselle.

- pour Wolodymyr Kosyk, président de l'Association des Ukrainiens de France en 1980, les victimes du Ban Saint-Jean auraient été « *originaires de majorité écrasante d'Ukraine* »¹⁷.

Avec l'aide précieuse de Jens Nagel, actuel directeur du mémorial d'Ehrenhain-Zeithain¹⁸, il m'a été possible d'étudier un échantillon de 4 818 prisonniers de guerre soviétiques¹⁹ ayant perdu la vie au Ban Saint-Jean ou à Boulay : parmi eux, 54% sont dits être d'ethnie russe et 29% d'ethnie ukrainienne. Ainsi, la théorie de la grande majorité de victimes ukrainiennes au Ban Saint-Jean paraît fragile. L'analyse de cet échantillon peut ainsi permettre, à l'aide d'outils prosopographiques, de cerner la composition de ce groupe de victimes, ses caractéristiques et ses traits principaux afin d'en brosser un portrait collectif et individuel.

L'Association Franco-Ukrainienne a été fondée en 2004 par des membres de la communauté ukrainienne et des personnalités locales afin de protester contre l'implantation d'un site industriel sur le Ban Saint-Jean. Ils militent depuis pour « *la reconnaissance et le devoir de mémoire du camp* »²⁰. L'association évoque en ces termes la volonté de création du cimetière de Noyers-Saint-Martin : « *Il (Moscou) ne peut pas tolérer qu'un État membre de l'Union (ndlr. Union Soviétique, qui comptait quinze républiques socialistes entre 1945 et 1991) continue à afficher seul sa culture mémorielle à l'étranger et via la voie diplomatique, il va faire pression sur Paris, pour mettre cette fête en sourdine* »²¹.

Cette volonté de faire taire les cérémonies ukrainiennes correspondrait à l'an 1972 : Volodymyr Chtcherbystsky est nommé Premier secrétaire du Parti communiste d'Ukraine – ce qui marque pour Hervé Amiot « *un retour à la russification en Ukraine* »²². Pourtant Pascal Brenneur affirme que la Communauté Ukrainienne de France a bien fait « le choix » du Ban Saint-Jean pour y apposer une stèle²³, en précisant que « *l'ambassade d'Union Soviétique à Paris n'a d'ailleurs pas manifesté sa désapprobation quant à une telle initiative* »²⁴. En effet, cette stèle comportait la mention : « *Ici reposent 22 000 Ukrainiens, victimes de la guerre 1939-1945* » - elle aurait finalement disparu à la fin des années 1980, des décennies plus tard, à la demande des autorités soviétiques²⁵.

Les travaux d'Hervé Amiot permettent de déconstruire cette théorie et d'ouvrir la voie à l'étude de nouveaux fonds d'archives inédits, notamment aux Archives diplomatiques de La

¹⁷ « *Archives personnelles de Wolodymyr Kosyk* », citées dans Coudry, Georges (1997). *Les camps soviétiques en France : les "Russes" livrés à Staline en 1945*. Editions Albin Michel, Paris, p.293.

¹⁸ Ehrenhain Zeithain était un camp de prisonnier de guerre entre Leipzig et Dresde. Informations sur <https://www.stsg.de/cms/zeithain/startseite>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

¹⁹ La base de données a été créée par Jens Nagel à partir des archives soviétiques sur obd-memorial.ru, puis étudiée lors de mes travaux de recherches préliminaires.

²⁰ Brochure de l'Association Franco-Ukrainienne pour la Réhabilitation du Charnier du Ban Saint-Jean et de l'Office de tourisme de Saint-Avold sur SITLOR, système d'information touristique lorraine : https://www.sitlor.fr/photos/892/892144809_d1.pdf. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

²¹ Site internet de l'Association Franco-Ukrainienne pour la Réhabilitation du Charnier du Ban Saint-Jean sur www.ban-saint-jean.fr. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

²² Amiot, Hervé (2020). Commémorer et contester un ordre spatial dominant, *L'Espace Politique*, numéro 41, 2020-2, sur <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8423>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

²³ Brenneur, Pascal (1989). Les nécropoles soviétiques en Lorraine. *Le Pays Lorrain*, n°1/1989, numéro 71-72, p. 54.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ Coudry, Georges (1997). *Les camps soviétiques en France : les "Russes" livrés à Staline en 1945*. Editions Albin Michel, Paris, p.292.

Courneuve²⁶. Amiot affirme que la création du cimetière de Noyers aurait résulté d'une décision consécutive à une réunion interministérielle de 1980²⁷, traduisant la « *volonté unilatérale des autorités françaises* »²⁸, et non pas d'une demande de Moscou. Mais pour quelles raisons ? D'après ses recherches, « *les Soviétiques s'intéressaient aux sépultures de leurs ressortissants situées dans l'Est de la France, mais ils ne voulaient pas retirer ces corps de Moselle* ». Au contraire, ils auraient eu « *des plans de rénovation d'ossuaires et d'installation de sépultures dans plusieurs cimetières de l'Est de la France* », ce qui aurait inquiété les autorités françaises, pour des raisons sécuritaires, dans le contexte de la Guerre froide²⁹.

Noyers-Saint-Martin aurait donc été une manière de couper l'herbe sous le pied des Soviétiques et de réunir les victimes soviétiques en un seul endroit. En contrepartie, la construction mémorielle des « 20 000 martyrs ukrainiens » aurait été une façon pour l'Ukraine de se réclamer d'une histoire et d'une mémoire nationale propre en comblant un « *trou de mémoire* »³⁰. L'histoire des prisonniers de guerre soviétiques est alors encore occultée en Union Soviétique : pour Moscou, ces derniers sont des « *collaborateurs nazis* ». Selon Nicolas Werth³¹, plus de 80% des rapatriés auraient été condamnés au travail forcé à leur retour en Union Soviétique. En Lorraine, l'Union Soviétique serait restée « *très discrète pour honorer le martyr de ses concitoyens* »³².

Le Ban Saint-Jean est devenu un combat ukrainien, comme l'écrit déjà l'historien Georges Coudry en 1997 : « *le combat des dissidents ukrainiens pour la reconnaissance de leur identité historique et culturelle avait alors ses prolongements jusque dans les cimetières français* »³³.

Conclusion

Ce sont bien « *les Ukrainiens* » qui ont fait vivre une mémoire du site, alors resté en marge de la recherche scientifique et de l'intérêt de l'Union Soviétique, pour qui l'histoire des prisonniers de guerre était avant tout celle de collaborateurs du régime nazi. « *L'histoire ukrainienne du Ban Saint-Jean* » se lit depuis les années 1950 en parallèle de l'histoire de l'Ukraine et de sa place au sein de l'Union Soviétique. Il est primordial de saisir cette intrication russo-ukrainienne, afin d'analyser la construction mémorielle qui s'est opérée autour du Ban Saint-Jean. Récemment, Benoît Hopquin a titré son article dans *Le Monde* : « *En Moselle, une guerre des morts entre la Russie et l'Ukraine* »³⁴. Preuve que le sujet est d'une actualité

²⁶ Archives diplomatiques de La Courneuve, fonds INVA1930, série URSS, sous-série 4, dossier 3, « Affaires militaires », « Sépultures de soldats soviétiques en France ». Cités par Amiot dans ces travaux.

²⁷ Amiot, Hervé (2020). Commémorer et contester un ordre spatial dominant, *L'Espace Politique*, numéro 41, 2020-2, sur <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.8423>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

²⁸ *Ibid.* Toutes les citations d'Amiot proviennent du même article.

²⁹ *Ibid.*

³⁰ « *Trou de mémoire* » en référence à l'ouvrage de Jarrigue, Olivier et Leclercq, Christine, et Neveu, Cédric et Méaux, Alexandre (2011). *Trous de mémoire - Prisonniers de guerre et travailleurs forcés d'Europe de l'Est (1941-1945) en Moselle annexée*. Édition Serpenoise, Metz.

³¹ Werth, Nicolas (2007). *Le Grand retour, URSS 1945-1946*, Histoire@Politique, n° 3, 2007, sur <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2007-3-page-4.htm>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

³² Brenneur, Pascal (1989). Les nécropoles soviétiques en Lorraine. *Le Pays Lorrain*, n°1/1989, numéro 71-72, p. 54.

³³ Coudry, Georges (1997). *Les camps soviétiques en France : les "Russes" livrés à Staline en 1945*. Editions Albin Michel, Paris, p.296.

³⁴ Hopquin, Benoît (2022, décembre). *En Moselle, une guerre des morts entre la Russie et l'Ukraine*. M, le magazine du Monde, 03/12/2022, sur https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2022/12/04/en-moselle-une-guerre-des-morts-entre-la-russie-et-l-ukraine_6152864_4500055.html. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

brûlante, puisque qu'il prend racine dans un conflit qui s'est réenflammé et est devenu une guerre à part entière.

Les travaux sans précédents sur les camps de prisonniers en Moselle d'historiens tels que Philippe Wilmouth³⁵, Olivier Jarrigue³⁶ et Cédric Neveu³⁷ ont très récemment ouvert la voie à de nouvelles recherches historiques. Michaël Landolt³⁸, archéologue lorrain, s'en faisait déjà le porte-parole en 2014 : « *quand le devoir de mémoire aura cédé la place à l'histoire, ce sera peut-être possible d'étudier scientifiquement le Ban-Saint-Jean et les nombreux autres camps de travail et de détention de l'époque* »³⁹.

Cependant, il est aujourd'hui certain d'une part que les exhumations de 1979-1980 n'ont pas été pratiquées à la demande de Moscou mais décidées par le gouvernement français, de l'autre que les victimes du camp n'étaient pas seulement ukrainiennes. Les nouveaux défis de la recherche trouvent ainsi leur place « *entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire* »⁴⁰.

Chrystalle Zebdi—Bartz

Doctorante contractuelle en Études Germaniques

Centre d'Études Germaniques Interculturelles de Lorraine (CEGIL) / École doctorale

Humanités Nouvelles – Fernand Braudel

Université de Lorraine

Titre provisoire de la thèse : « Les camps de prisonniers de guerre dans le système nazi du travail forcé en Moselle et en Sarre. *Territoires, histoire(s), mémoire(s)*. », sous la direction de Pr. Dr. Ulrich Pfeil.

³⁵Wilmouth, Philippe (2009). *Les camps de prisonniers de guerre en Moselle 1940-1948*. Editions Sutton, coll. Évocations, Tours.

³⁶Jarrigue, Olivier et Leclercq, Christine, et Neveu, Cédric et Méaux, Alexandre (2011). *Trous de mémoire - Prisonniers de guerre et travailleurs forcés d'Europe de l'Est (1941-1945) en Moselle annexée*. Édition Serpenoise, Metz.

³⁷*Ibid.*

³⁸Service régional de l'archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est.

³⁹*Moselle : le drame méconnu des prisonniers soviétiques sous l'annexion nazie*. Agence France Presse. 08/05/2014 sur <https://www.20minutes.fr/societe/1370421-20140508-20140508-moselle-drame-meconnu-prisonniers-sovietiques-sous-annexion-nazie>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.

⁴⁰Noël, Patrick-Michel (2011, 15 avril). Entre histoire de la mémoire et mémoire de l'histoire : esquisse de la réponse épistémologique des historiens au défi mémoriel en France. *Conserveries mémorielles*, n°9, sur <http://journals.openedition.org/cm/820>. Consulté pour la dernière fois le 29/12/2022.